

l'an deux mil vingt -quatre
le onze juin à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LE MOING,
MILON, MUNIER, PASSET, RANCE, SANTINHO

Date de convocation
6 JUIN 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. CHERET
Mme GILLMANN qui a donné procuration à Mme MILON
M. LAMIRAL qui a donné procuration à Mme RANCE

**Date d'affichage
de la convocation**
6 JUIN 2024

Absent : M. COSTEDOAT

**Date de publication
de la délibération**
20 JUIN 2024

M. FOUILLOT a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 15

Votants 18

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 avril 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 3 avril 2024.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 20 juin 2024

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Philippe FOUILLOT

